

AMAP VIGNEUX DE BRETAGNE

CONTRAT D'ENGAGEMENT KIWIS - ANNÉE 20201

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes de la charte établie par l'association Alliance Provence, qui anime le réseau des AMAP. Les objectifs d'une AMAP sont entre autres de : maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes, permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.

Le présent contrat règle les modalités de vente entre le producteur de Kiwis et le consommateur pour une durée de 4 mois (**d'OCTOBRE 2021 à JANVIER 2022 soit 4 livraisons**) selon le calendrier des distributions suivant :

12 OCTOBRE 2021 – 9 NOVEMBRE 2021 - 7 DECEMBRE 2021 - 4 JANVIER 2022

Les consommateurs sont responsables de leurs produits dès réception, en particulier pour ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.

LES ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Mr MOYON Fabrice, 328 route du Moulin de Bel Air, Le Loroux Bottereau

Je m'engage à fournir des produits issus de ma production labellisée « AB »

Je m'engage à être présent lors de la première distribution, le mardi 12 OCTOBRE entre 18h30 et 19h30

Afin de permettre aux familles de découvrir le lieu de production, Fabrice et Myriam proposent une visite de l'exploitation ; une date vous sera communiquée dès que possible

LES ENGAGEMENTS DU CONSOM'ACTEUR

Nom :

Adresse :

Tél :

Portable :

Mail :

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production, j'accepte de partager les risques.

Je viens remplir mon panier au local de distribution aux dates et heures précisées ci-dessus ce qui me permet de mieux connaître le producteur-agriculteur partenaire.

Quand je ne peux pas venir chercher mon panier, je cherche quelqu'un qui soit prêt à prendre le panier et émarger à ma place.

Si je ne viens pas chercher mon panier, il sera mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution (pas de remboursement possible).

J'accepte d'effectuer, durant la période du contrat, au moins une permanence (entre 18h15 et 19h30) sur le lieu de distribution selon le planning fixé par les coordinateurs et je participe selon mes disponibilités à la vie de l'association et aux tâches proposées par le producteur (moulin neuf à Vigneux).

Afin de limiter les emballages, je rapporte obligatoirement sacs en papier utilisés pour conditionner les kiwis pour réutilisation à chaque livraison.

LE PANIER SERA COMPOSÉ DE VARIÉTÉS À CHAIR JAUNE (BELLE DE CHINE), DE VARIÉTÉ À CHAIR ROUGE ET DE VARIÉTÉ À CHAIR VERTE SUIVANT LEUR MATURITÉ ET LEUR DISPONIBILITÉ POUR UN PANIER À 11,25 € (SOIT 45 € AU TOTAL POUR LES 4 PANIERS) ENTRE 2,5 ET 2,8 KG.

Prix d'un panier mensuel : 11,25 € (2,5 à 2,8 kg)	Nombre de paniers mensuels :
Montant total (45 € x nbre de commande) €
Nombre de chèques (soit 1 seul de 45 €, soit 4 de 11,25 €)

Je choisis les modalités de paiement suivantes : 1chèque à la signature à établir **à l'ordre de Fabrice MOYON.**

Le présent contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.

Fait en 2 exemplaires à :

Le

Le producteur

Le consommateur